

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 23-2023-11-21-00001
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

La Préfète de la Creuse,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

VU le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 15 mars 2023 portant nomination de Mme Anne FRACKOWIAK-JACOBS en qualité de Préfète de la Creuse ;

VU la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

VU l'arrêté préfectoral n° 23-2023-10-19-00230 du 19 octobre 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE ;

VU la proposition du maire en date du 16 novembre 2023 ;

Considérant qu'il convient de nommer un délégué de la commune, suppléant ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Creuse ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessus, sont les suivants :

- délégué(s) de l'administration

- . titulaire : DEBUIRE Josette
- . suppléant : PEYNOT Delphine

- délégué(s) du tribunal

- . titulaire : FERNANDEZ Hugo
- . suppléant : GALLAND Paul

- délégué(s) de la commune

- . titulaire : ALOUCHY Michèle
- . suppléant : BOURDERY Alexandre

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État de la Creuse et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 21 novembre 2023

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général,

signé : Bastien MEROT